

Ahmed EL KTIBI

Echevin de la Solidarité internationale

Encore quelques jours pour répondre à l'appel à projets Solidarité internationale 2016

La politique de Solidarité internationale de la Ville de Bruxelles vise à soutenir et renforcer le tissu associatif bruxellois. Elle entend également promouvoir l'éducation au développement et former des citoyens capables de contribuer à un monde plus juste. La remise des dossiers de candidature pourra se faire jusqu'au 15 mars 2016.

Le règlement et les formulaires d'introduction de demande ont été revus en 2015 afin de mieux répondre aux nouvelles réalités et aux attentes du terrain.

L'Echevin de la Solidarité internationale Ahmed El Ktibi, souligne que « *cet appel à projet veut aider les initiatives locales en matière de développement ou de sensibilisation. Deux types d'activités sont ainsi couvertes par l'appel à projets : les activités de sensibilisation à destination des Bruxellois et les projets de développement réalisés par des asbl ou des ONG dans les pays du Sud.* »

Quelques critères conditionnent la demande de subside :

- Le siège de l'association doit se trouver sur Bruxelles pour des projets de coopération et l'activité doit avoir lieu sur Bruxelles pour des projets de sensibilisation;
- La Ville subsidie deux projets, au maximum, par association : une activité de sensibilisation et un projet de développement. Chaque projet doit faire l'objet d'un dossier séparé ;
- Le montant maximum attribué par projet est de 2000€ pour la sensibilisation aux réalités de pays tiers et de 5000€ pour un projet de développement.

Les dossiers seront examinés par une commission d'experts.

Ahmed El Ktibi met en avant l'augmentation du budget accordé à l'appel à projets de la Solidarité internationale : « *L'enveloppe globale s'élève désormais à 100.000€ qui seront répartis de façon égale entre les projets en coopération et en sensibilisation. Cela traduit l'engagement résolu de la Ville de Bruxelles à aider les lointains du monde. Car l'avenir d'ici se joue aussi ailleurs, comme nous le rappelle l'actualité.* »

L'édition 2015 a permis de subsidier 17 projets de sensibilisation et 8 projets de coopération.

Les candidatures sont enregistrées jusqu'au 15 mars 2016. Le règlement complet et les formulaires d'introduction de demandes sont disponibles sur le site de la Ville de Bruxelles ou, sur demande, à l'adresse suivante solidariteinternationale@brucity.be.

4 mars 2016

Contact presse

Daphné Phan LÊ: phandaphne.le@brucity.be - 02 279 48 15 - 0494 745 834

